Master Mention Finance
Parcours Ingénierie et Gestion de Patrimoine

code apprentissage : 13531391 – code RNCP : 35913

Droit
Economie
Gestion
Management

Institut d'administration des entreprises et métiers du management

Code UAI : 0333400S
35 Avenue Abadie
33072 Bordeaux Cedex

Lieu de formation :
IAE BORDEAUX – Campus Bastide
35 avenue Abadie
33000 Bordeaux

CONTACT pour la FORMATION

Corynne JAFFEUX
Responsable de la formation
corynne.jaffeux@u-bordeaux.fr

CONTACT pour l'ALTERNANCE

Fabienne GERARD
Référente administrative UA IAE Bordeaux
fabienne.gerard@u-bordeaux.fr
ua.iae@u-bordeaux.fr

CONTACT pour l'INSCRIPTION

Gestionnaire de scolarité
Service de scolarité générale IAE
scolg.iae@u-bordeaux.fr
site www.iae-bordeaux.fr / rubrique "candidater"

Le parcours Ingénierie et Gestion de Patrimoine accompagne les étudiants dans l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers de la gestion de patrimoine, de la gestion de la fortune et de l'ingénierie financière et patrimoniale.

Ce cursus offre un programme spécifique destiné à former des conseillers indépendants en gestion de patrimoine, des gestionnaires de patrimoine au sein de banques, des banquiers privés, des gestionnaires de fortune et/ou des consultants externes en gestion de patrimoine. Il permet l'acquisition d'une approche globale et transversale des problématiques patrimoniales. Deux dominantes s'inscrivent dans cet objectif : la finance et le droit.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master 2 développe l'approche complète du patrimoine : conseil patrimonial pour une clientèle privée, ingénierie du patrimoine professionnel, gestion du patrimoine des non-résidents et des expatriés, gestion de personnes vulnérables. Les compétences acquises sont de savoir gérer, préserver, développer et transmettre un patrimoine, privé ou professionnel, ceci grâce à une équipe de professionnels reconnus pour leur opérationnalité et leur vision stratégique de la gestion patrimoniale.

Ces acquis sont incontournables pour dynamiser des carrières de haut niveau au sein d'établissements bancaires, de fonds d'investissement, de sociétés de gestion et de cabinets de conseil. C'est aussi pour les métiers tels les notaires, les avocats, les assureurs ou les agents immobiliers, l'occasion de pouvoir répondre aux sollicitations multiples de leurs clientèles.

La formation insiste sur le relationnel client, qualité indispensable pour exercer ce métier. Ils sont accompagnés dans leur projet professionnel à plusieurs niveaux (cours dédiés, point à mi-parcours, tutorat, certifications...).

S'agissant d'acquérir des compétences transversales, les intervenants sont nombreux et possèdent tous une expérience professionnelle reconnue. Les étudiants rencontrent régulièrement des représentants du monde financier, que ce soit dans le cadre des interventions, des conférences auxquelles le master participe ou encore d'intervention ad hoc d'intervenants venant présenter leurs métiers.

COMPÉTENCES VISÉES

Maîtriser le cadre financier des opportunités de placements, et apprécier les enjeux patrimoniaux et réglementaires lors des situations de création, gestion et transmission du patrimoine

- Analyser les équilibres macro-économiques et les conséquences sur les marchés financiers
- Déchiffrer des informations financières
- Identifier les principes et le vocabulaire de la gestion de portefeuille
- Présenter à un client une approche globale d'un portefeuille financier en termes d'opportunités mais aussi de risques
- Mesurer le risque d'un portefeuille par des méthodes usuelles
- Maitriser la posture professionnelle de la clientèle : étude de comportements
- Orienter et conseiller dans son choix d'organisation patrimoniale

Proposer à la clientèle une expertise en matière de produits atypiques, placements d'assurance-vie, immobiliers

- Maîtriser les règles en matière assurantielle, sociale, optimisation de charges sociales et fiscales
- Maitriser les obligations et les besoins de garanties complémentaires en matière de retraite et de prévoyance
- Conseiller les chefs d'entreprise et les TNS en matière de retraite et de prévoyance
- Conseiller les épargnants en matière d'assurance-vie
- Présenter à un client les opportunités des produits atypiques et leurs risques
- Conseiller un client dans la diversification de son patrimoine

Anticiper les conséquences fiscales des situations patrimoniales des clientèles privées et professionnelles

- Maîtriser les revenus fonciers dans le cadre général du principe de détermination de l'IR
- Définir une problématique immobilière idoine
- Maitriser les différents régimes de défiscalisation
- Conseiller la mise en place d'une SCI
- Définir une approche globale patrimoniale et immobilière
- Mettre en place un projet immobilier (aspects juridiques et fiscaux)
- Maitriser l'effet de levier fiscal
- Définir une adaptation et une stratégie du régime patrimonial
- Maitriser les techniques d'anticipation et de contournement successoral
- Maitriser les principes fondamentaux d'analyse financière
- Evaluer et analyser les besoins de la clientèle professionnelle et privée

TAUX D'OBTENTION DU DIPLÔME

100 % en M2 sur 2019/2020

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Cette formation est accessible à l'apprentissage en 2ème année de Master

Rythme d'alternance :

Une première période destinée plus spécifiquement à l'acquisition des connaissances et méthodes de base s'étendra de septembre à février à raison de 2 à 3 semaines de cours à l'IAE pour 2 semaines en apprentissage en structure employeur.

A partir de mars, l'alternant sera principalement en apprentissage en structure employeur avec un accompagnement pédagogique spécialisé si besoin.

Durée du contrat d'apprentissage : 518 h sur 1 an sur le M2

Effectifs :

Promotion 2020/2021 = 19 étudiants dont 5 apprenti-e-s soit 26%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

93% en emploi 6 mois après l'obtention du diplôme en 2018, cursus non encore ouvert à l'apprentissage

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Secteurs professionnels :

Les compétences acquises lors des enseignements comme lors des périodes en entreprise destinent les étudiants à exercer leur activité classiquement dans des établissements financiers (notamment en banque privée) mais aussi dans des cabinets de conseil.

La gestion patrimoniale a franchi aussi d'autres environnements tels les offices notariales, les cabinets d'avocats spécialisés dans l'accompagnement de clients fortunés, le family office, les experts comptables - commissaires aux comptes etc.

Emplois :

Les emplois de conseillers patrimoniaux s'exercent dans des structures de taille et de nature différentes.

Si historiquement les établissements financiers ont été les premiers pourvoyeurs de stage et d'emploi, cette situation ne reflète plus la réallité d'aujourd'hui. De nombreux gestionnaires exercent cette activité en indépendant, répondant ainsi à une demande de clients. De même, des structures de taille assez importantes tels les cabinets d'avocats, les assureurs, les offices notariaux etc ont pour ambition de répondre de façon élargie aux demandes de leur clientèle.

POURSUITE D'ÉTUDES

Taux de poursuite d'études : 7%

CONTENU DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Semestre 1

UE 1.1.1 : Mesure de la rentabilité, du risque et de la performance - 3 ECTS– contrôle continu

UE 1.1.2 : Valorisation du patrimoine et les stratégies de gains - 3 ECTS – contrôle continu

UE 1.1.3 : Produits d'assurance et de prévoyance - 3 ECTS – contrôle continu

UE 1.1.4 : Ingénierie juridique du patrimoine privé - 4 ECTS – contrôle continu

UE 1.1.5 : Optimisation financière et fiscale des placements atypiques - 4 ECTS – contrôle continu

UE 1.1.6 : Ingénierie fiscale du patrimoine immobilier - 4 ECTS – contrôle continu

UE 1.1.7 : Patrimoine privé et transmission - 3 ECTS – contrôle continu

UE 1.1.8 : Patrimoine professionnel et transmission - 3 ECTS – contrôle continu

UE 1.1.9 : Outil professionnel et méthodologie de cas pratiques - 3 ECTS – contrôle continu

Bonus Sport de 1 à 15 points

Semestre 2

UE 2.1.1 : Professionnalisation 148h - pour les apprentis uniquement - 30 ECTS – contrôle terminal, mémoire, soutenance et travaux

UE 2.1.2 : Stage - pour les étudiants uniquement - 30 ECTS - contrôle terminal, mémoire et soutenance ou

UE 2.1.3 : Mémoire de recherche - pour les étudiants uniquement - 30 ECTS - contrôle terminal, mémoire et soutenance

Bonus Sport de 1 à 15 points

Les UE peuvent être validées de manière indépendante. Leur validation est obtenue pour 4 ans.

LA FORMATION en CHIFFRES

- **76 % d'apprentis satisfaits sur 59 % de réponses à l'enquête**
- **Aucune rupture de contrat d'apprentissage sur l'année 2020/2021**
- **Pas d'abandon en cours de formation**

LES + DE LA FORMATION

Le programme, particulièrement étendu, répond aux exigences de ce métier qui se doit d'offrir à une clientèle étendue - particuliers, entreprises, résidents ou non-résidents - des conseils spécifiques et individualisés en matière de geestion de patrimoine.

La formation en droit et en finance offre une double compétence largement appréciée par les professionnels.

CONDITIONS D'ACCES

Etre titulaire du Master 1 Finance

Une admission directe en M2 est également possible pour les étudiants titulaires d'un M1 en Gestion, Economie, Sciences politiques, Droit privé, Ecoles de commerce ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury de la spécialité.

Test Score IAE-Message

Les résultats au Score IAE Message sont un élément d'appréciation des candidatures (plus d'infos : www.iae-message.fr).

Des enseignements dispensés en anglais sont présents dans tous les parcours de la formation (35%). La formation bénéficie en outre du support de la plateforme pédagogique en anglais.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

m2igp-iae@u-bordeaux.fr

COÛT DE LA FORMATION

- **Secteur privé :**

  Alignement sur le niveau de prise en charge par l'OPCO sans reste à charge pour l'entreprise défini par les branches professionnelles (France compétences)

- **Secteur public territorial :**

  6700€ dont 3350€ pris en charge par le CNFPT + 3350€ de reste à charge pour la structure

- **Secteur public autre :**

  7469€ par année de formation

APPRENTI-E EN SITUATION DE HANDICAP

Le CFA de l'Université de Bordeaux doit accueillir dans les meilleures conditions les apprenti-es en situation de handicap.

Le service PHASE propose un aménagement de la scolarité pour les étudiants à besoins spécifiques et offre un accompagnement personnalisé pour favoriser la réalisation de projet d'études. Une convention entre le CFA Université de Bordeaux et le SRFPH Aquitaine (Schéma Régional pour la Formation des Personnes Handicapées) a été signée.

Un référent handicap est désigné au sein du CFA de l'Université de Bordeaux, pour accompagner les apprenti-es à besoins spécifiques. Il assure le lien entre l'apprenti-e et le service PHASE de l'Université de Bordeaux.